

MIROBLIG

Société d'investissement à capital variable
23, avenue de la Porte-Neuve
L-2085 Luxembourg
RC B 65.751

AVIS AUX ACTIONNAIRES

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE INTERIMAIRE

Le conseil d'administration de Miroblig («la Société») a décidé, sur base de la situation comptable actuelle, de procéder pour les différents compartiments de la Société à la mise en paiement d'un dividende intérimaire aux détenteurs d'actions de la classe « D » au 20 octobre 2004. Ces actions sont cotées ex-dividende le 21 octobre 2004. Les modalités de la distribution sont les suivantes:

COMPARTIMENTS	MONTANT DU DIVIDENDE PAR ACTION	NUMERO DE COUPON A PRESENTER
MIROBLIG CHF	CHF 3.–	6
MIROBLIG EURO	EUR 15.–	6
MIROBLIG USD	USD 7.–	6

Ces dividendes intérimaires seront payés à tous les détenteurs d'actions de la classe « D » des compartiments à partir du 26 octobre 2004. Les dividendes seront payés aux détenteurs d'actions au porteur contre présentation des coupons mentionnés ci-dessus, aux guichets de BNP Paribas Luxembourg, 10A, boulevard Royal, Luxembourg ou auprès du Représentant et Service de paiement en Suisse, Mirabaud & Cie, 3, boulevard du Théâtre, CH-1204 Genève.

Conformément aux statuts de la Société, les dividendes déclarés qui n'auront pas été réclamés par les bénéficiaires dans les 5 ans à partir de la date de paiement précitée seront déchus et reviendront au compartiment concerné.

Le montant des dividendes affectés aux actionnaires d'actions de la classe « C » sera capitalisé.

266691

Pour le Conseil d'Administration